

# LE CONTE COMME DISPOSITIF MATRICIEL DES SOCIETES CREOLES

## INTRODUCTION

Réfléchir sur le conte peut conduire vers plusieurs objets tels que la constitution du patrimoine ethnolinguistique, ses processus de transmission intergénérationnelle, ses conditions et modalités de profération, sa classification thématique, ses structures narratives, sa fonctionnalité sociale, ses capacités cognitives, etc... Il apparaît cependant que la perspective la plus importante par rapport à toutes ces orientations est celle qui situe le conte dans la dynamique des arts de la parole, tels qu'ils peuvent impliquer la dimension cinétique et gestuelle, mais aussi tels qu'ils ressortent d'une relation organique unissant oralité, oraliture et littérature. La présente communication vise à établir la place centrale du conte dans le dispositif anthropologique créole.

Toutes les langues naturelles sont orales (l'oralité est une des universaux linguistiques) mais toutes les langues n'ont pas accédé à l'écriture. C'est le cas des langues créoles dont on sait qu'elles n'ont pas /loin s'en faut, accédé à la souveraineté scripturale. Ici une distinction est à faire entre *écriture* (niveau scriptural), *scripture* (niveau scripturaire) et *graphie* (niveau graphique). Les langues créoles ont à travers les siècles fait l'objet d'une notation sur des bases plus ou moins empiriques (graphie éthymologisante) plus ou moins formalisées (graphies phonologiques ou phonétiques). Mais, pour autant, rares sont les cas où cette notation s'est inscrite dans une fraction liée à la production et la reproduction sociale : les registres d'habitation, les actes notariés, les écritures bancaires et commerciales n'ont jamais utilisé le créole, en tout cas pas de façon significative au plan fonctionnel. La dimension scripturaire du créole est donc nulle. Par contre, depuis le 18e siècle, les éléments d'une corpus littéraire assez hétérogènes se sont mis en place qui jettent les bases d'une écriture créole en quête de souveraineté scripturale. En d'autres termes, les créoles sont et restent encore aujourd'hui des idiomes massivement inscrits dans l'économie de l'oralité.

## I. L'ORALITE : NATURE, CIRCUIT, ENJEUX

Par son étymologie latine, l'oralité est liée à la bouche, ce qui lui assigne d'emblée un statut psychanalytique évident, relié au sein maternel, à travers la fonction alimentaire d'ingestion des aliments. L'oralité, dans sa fonction d'émission des sons de la parole, serait alors une fonction seconde, résultant d'une déterritorialisation de la bouche.

Comme le montre fort bien J. COURSIL (1996) la chaîne parlée est amortie de bornes locutoires qui la limite dans le temps, dans un avant-parler et un après-parler. Si l'avant-parler se caractérise par sa non-préméditation, l'après-parler, quant à lui, se caractérise par sa non-consignation. Le propre de la parole c'est de s'effacer dans sa dimension physico-acoustique. Le circuit de l'oral est le circuit bouche-oreille. Le sujet qui parle n'est pas antérieur chronologiquement à celui qui entend et comprend. Tout sujet est à soi-même son propre écoutant, son propre comprenant. Toutefois, si l'oral, une fois émis, ne survit pas à sa matérialité physique, il peut se souscrire à lui-même dans sa dimension immatérielle de message et ce, grâce à un processus de transfert. Deux types de transfert interviennent dans cette survie de l'oral :

*Survivre*

# LE CONTE COMME DISPOSITIF MATRIciel DES SOCIÉTÉS CROLES

## INTRODUCTION

Révisé sur le conte peut conduire vers plusieurs objets tels que la constitution de partitions ethnographiques, les processus de transmission inter-générationnelle, les conditions et modalités de production, la classification thématique, les structures narratives, les fonctionnalités sociales, les capacités cognitives, etc... Il s'agit cependant que la perspective la plus pertinente par rapport à toutes ces orientations est celle qui situe le conte dans la dynamique des arts de la parole, sans pour autant impliquer la dimension esthétique et esthétique, mais aussi les dimensions d'une relation culturelle complexe entre oralité et écriture. La présente communication vise à établir la place du conte dans le dispositif anthropologique crole.

Toutes les langues naturelles sont orales (Lorin 1996) car une des premières conditions pour que les langues n'aient pas accès à l'écrit. C'est le cas des langues croles dont on sait qu'elles n'ont jamais eu l'écrit, malgré le fait que certains auteurs (Lorin 1996) aient écrit sur elles (niveau scientifique, scientifique, littéraire, etc.). Les langues croles ont à travers les siècles fait l'objet d'une notation sur des bases plus ou moins empiriques (alphabets phonétiques) plus ou moins formalisées (graphies phonétiques ou phonétiques). Mais pour autant, elles sont en ce sens orales car elles n'ont jamais eu l'écrit. La production et la reproduction sociale : les registres d'habitus, les actes sociaux, les pratiques bancaires et communautaires n'ont jamais eu l'écrit, ce qui est le cas de toutes les langues naturelles. La dimension scripturaire du conte est donc nulle. Par contre, depuis les années 1980, les études de conte ont permis de constater que ce genre de conte est devenu un objet de recherche scientifique. En d'autres termes, les études de conte sont devenues un objet de recherche scientifique dans le domaine de l'écrit.

## 1. LOCALITÉ : NATURE CIRCUIT ENLIX

Par son caractère local, l'écrit est lié à la parole, ce qui lui confère une dimension géographique évidente, celle du lieu matériel, à travers la fonction de médiation des éléments. L'écrit, dans la fonction d'écriture des arts de la parole, agit ainsi sur la fonction sociale, reculant à une détermination de la parole.

Comme le montre tout bien à COURVILLE (1996) la parole écrite est soumise à des contraintes qui la limitent dans le temps, dans un espace-temps et un espace-temps. L'écrit, par sa non-présence, l'écrit-parole, agit à son tour sur la parole écrite par sa non-présence. Le propos de la parole écrite est de limiter dans sa dimension physique le propos. Le circuit de l'écrit est le circuit parole-écrit. Le fait que la parole écrite soit soumise à des contraintes à cet égard est évident. Tout ce qui est à son niveau son propos écrit, son propos écrit, l'écrit, le fait. Les études de conte ont permis de constater que le conte est devenu un objet de recherche scientifique. En d'autres termes, les études de conte sont devenues un objet de recherche scientifique dans le domaine de l'écrit.



1) l'un d'ordre *biologique* est constitué par une empreinte neuronale (ou mémoire). Cette empreinte, interne au sujet, est une condition non seulement de la parole immédiate mais encore du discours rapporté. Dans la mémoire à court terme, l'activité syntagmatique qui fonde la chaîne parlée serait impossible car aucun lien ne pourrait être établi entre les paradigmes successifs. La parole ne serait tout simplement pas possible.

2) l'autre, d'ordre *technologique* est constitué par une empreinte externe au sujet (graphique ou par enregistrement magnétique de la voix humaine). L'empreinte graphique relève du symbolique, tandis que la représentation de la voix humaine relève de l'iconique.

On sait que la mémoire biologique à court terme est relayée par la mémoire à long terme (MLT). On peut considérer que s'agissant du transfert technologique, on a à faire à une fonctionnalité à long terme : la graphie ou la bande magnétique ont pour vocation d'assurer une certaine permanence du message, au delà de l'événement oral qui l'a produit.

## II. L'ORALITURE : NATURE, CIRCUITS, ENJEUX

Dans la perspective mise en oeuvre ici, l'oraliture n'est pas l'ensemble des traditions orales recueillies et transférées sur support magnétique ou graphique. Ce serait là s'arrêter à une conception minimaliste et triviale qui ne serait pas en rapport avec l'investissement terminologique supposé par la création d'un tel néologisme. Le mot-valise dont le radical renvoie à l'oralité (oral) et le suffixe à la littérature (ture) ne doit pas non plus constituer une variante de l'expression "littérature orale", expression dont l'énoncé est une pure contradiction parce qu'elle associe dans un même concept littérature et oralité.

Il y a une autonomie entre littérature et oralité qui constitue deux réalités polaires même si certaines pratiques débouchent sur des transferts réciproques de traits inhérents respectivement à l'un et l'autre domaine.

A la formule "Société à littérature créole" il convient de substituer celle de "Société à tradition orale". Il importe de mesurer comme il se doit les implications de la notion de "tradition orale". Cette expression nous livre, en effet, un message double :

1) Il s'agit, d'une part, d'une transmission ("tradere" latin issu de "transdare" signifie bien "transmettre").

2) Il s'agit, d'autre part, de désigner par ce vocable une société où les informations intergénérationnelles les plus pertinentes pour la survie de la communauté n'ont besoin de *rien d'autre* pour être transmises, que du support biologique de la mémoire, à l'exclusion de tout autre. En d'autres termes, les sociétés à tradition orale ne sont dites telles qu'autant qu'elles peuvent se passer de l'écriture. Cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas besoin de textualité, caractéristique commune à la littérature et ce que j'appelle oraliture. J'appelle oraliture l'ensemble des textes transmis par le seul truchement de la mémoire biologique (selon des procédures culturelles diversifiées) et qui par là-même sont structurés selon une textualité mémorielle. Cela détermine des genres dits mnémotechniques tels le mythe, le conte, l'épopée, le proverbe, le dicton, l'adage, l'aphorisme, la maxime, la sentence, la devinette, la formule magico-religieuse, le précepte, l'apophtegme, le juron...

L'oraliture n'est pas la littérature. Elle s'en distingue fondamentalement :

1) en raison de son circuit qui, comme pour l'oralité est un circuit bouche-oreille, mais qui diffère de l'oralité en ce sens qu'elle se déroule toujours *in praesentia*. Le circuit de l'écriture est un circuit oeil-main et renvoie en son principe, à une modalité d'énonciation *in absentia*.

